

## **CRISE SANITAIRE Vs LOI DE TRANSFORMATION DE LA FP POUR UNE RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT DES AGENTS TERRITORIAUX**

La crise sanitaire qui dure maintenant depuis 10 mois a fortement impacté les collectivités territoriales. Nos collègues, qui y travaillent, ont été mis à contribution dès le début de l'épidémie.

Qu'il s'agisse des agents des écoles, des services sociaux, techniques, administratifs, animation, pompiers... Tous ont dû modifier, d'une manière ou d'une autre, la façon dont ils exécutent les missions de service public qui leur sont confiées.

Aujourd'hui, la vaccination arrive et là encore, l'Etat met à contribution les collectivités et leurs agents. Avec beaucoup de bonnes volontés, les agents publics se sont adaptés aux nouvelles conditions de travail et parfois, face aux nouvelles missions qui leur sont confiées, ont fait preuve d'esprit d'initiative et d'ingéniosité pour répondre aux besoins urgents face à des élus trop souvent démunis. Les services publics n'ont pas failli durant la crise, au contraire, ils ont permis d'en atténuer les conséquences en continuant à fonctionner « quoiqu'il en coûte » aux agents.

Invisibles du quotidien, qualifiés de 2<sup>ème</sup> ligne, ils et elles sont encore souvent en première ligne face aux usagers. Malgré quelques, rares, expressions publiques reconnaissant leur engagement, qu'en est-il réellement ? Quelle reconnaissance ont-ils ?

Pire ! Au lieu de reconnaître les agents en améliorant le statut, le gouvernement continue la mise en œuvre des mesures de la loi de transformation de la fonction publique. L'élaboration, souvent à la va-vite des lignes directrices de gestion, la remise en cause des accords RTT inférieurs à 1607h/an, le service minimum dans de nombreux services, la suppression des conseils de discipline de recours, l'ensemble de ces mesures remet en cause les droits des fonctionnaires et agents contractuels de la FPT.

La branche Services Publics de notre Fédération FO considère aujourd'hui que face aux nombreuses difficultés créées par la crise sanitaire, mais également par les attaques incessantes au statut de la fonction publique territoriale, il faut reconnaître, et pas seulement par des mots, l'engagement de tous les agents territoriaux au quotidien auprès de la population.

Pour cela, il faut avoir une vision au plus juste des conséquences de la crise sanitaire sur les agents :

modification des horaires de travail, de la charge de travail, nouvelles missions, stress, angoisses avec cette période anxiogène, agents touchés par le virus... Et en regard de ces éléments, quelles ont été, ou quelles sont, les compensations attribuées ?

Il faut aussi faire le point sur la mise en œuvre des dispositions de la loi de transformation de la fonction publique et voir dans quelle mesure notre poids dans la négociation a permis d'en limiter l'impact et d'obtenir des contreparties, comme cela a été le cas, par exemple, pour le projet de décret sur les Comités Sociaux Territoriaux au plan national.

Un retour sur votre analyse de la gestion de la crise sanitaire et de la mise en œuvre des dispositions de la loi TFP par votre collectivité est donc indispensable.

C'est pourquoi, le bureau fédéral FO Services Publics a décidé de lancer une enquête **du 12 février au 19 mars 2021** auprès de tous nos syndicats . Cette enquête se traduit concrètement par un questionnaire que tu pourras retrouver en cliquant sur ce lien :

<https://fr.surveymonkey.com/r/8YZW5CY>

Une fois les résultats collectés et analysés, nous pourrons interpeller les autorités compétentes afin de porter les revendications pour faire reconnaître l'engagement de nos collègues.

Fait à Paris, le 11 février 2021

Le secrétariat fédéral